

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat renforce son action contre les effets de la canicule

Les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et appellent une réponse cantonale forte. Pour mieux protéger les personnes et l'environnement, assurer la continuité des activités essentielles et renforcer la coordination entre les services et les partenaires, des travaux sont lancés au sein de tous les départements. L'objectif de cette plateforme renforcée, pilotée par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), est d'élaborer une feuille de route avant l'été 2027 afin d'implémenter les premières mesures dans le même temps. Une table ronde sur les enjeux en lien avec le monde du travail sera notamment organisée.

L'approche cantonale, aujourd'hui basée sur une logique principalement centrée sur la gestion des vagues de chaleur, doit évoluer vers une stratégie durable intégrant des adaptations structurelles sur l'ensemble du territoire. Les canicules constituent désormais un enjeu transversal affectant simultanément la santé publique et la sécurité des personnes, l'environnement et la protection de la population, l'organisation du travail, le fonctionnement des infrastructures, ainsi que l'économie et la cohésion sociale. Les fortes chaleurs ne peuvent plus être considérées comme des événements exceptionnels mais s'inscrivent dans la durée. L'été 2026 confirme clairement cette évolution avec plusieurs épisodes rapprochés. Si toute la population est concernée, les effets les plus importants, notamment la difficulté pour les organismes à récupérer, touchent en particulier les personnes vulnérables, les travailleurs exposés et les professionnels assurant des prestations essentielles.

Pour faire face à ce défi majeur, le Conseil d'Etat a décidé de procéder, sous l'égide de l'EMCC (état-major cantonal de conduite) et en collaboration avec l'ensemble des départements, à l'établissement d'un inventaire des services et politiques publiques concernés. Ces travaux auront pour mission d'établir l'inventaire des services et politiques publiques concernés, ainsi que des mesures existantes actuellement en leur sein, afin d'identifier les besoins et les mesures devant être prises à différentes échelles. Une table ronde cantonale réunissant les services concernés de l'Etat, les communes, les représentants des employeurs et des travailleurs, les branches particulièrement exposées ainsi que les spécialistes de la santé au travail sera en outre organisée. En se basant notamment sur l'inventaire des mesures existantes et

des besoins dans ce cadre, des solutions concrètes seront proposées, à court, moyen et long terme.

Mesures immédiates : renforcer la protection des personnes et la continuité des activités essentielles

Adapter rapidement horaires, pauses, efforts physiques, accès à l'eau et aux espaces rafraîchis, ainsi que l'information et la vigilance envers les personnes vulnérables.

Mesures à effets rapides : renforcer la coordination et la capacité de réponse

Elargissement de la plateforme cantonale pilotée actuellement par l'EMCC de mai à septembre pour intégrer l'ensemble des partenaires, tirer les enseignements de 2026, clarifier les responsabilités et lacunes, et définir une activation coordonnée et graduée des mesures.

Mesures à effets long terme : engager sans délai l'adaptation durable du territoire

Anticiper les adaptations du patrimoine, de l'environnement, des bâtiments, de l'aménagement et de l'organisation des services pour renforcer la résilience et garantir la continuité des prestations.

Les travaux de la table ronde et des services de l'Etat devraient permettre la réalisation d'un rapport de synthèse, remis au printemps 2027. Le Conseil d'Etat se fixe comme objectif de présenter une feuille de route avant la saison estivale 2027, et d'implémenter rapidement les premières mesures.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 août 2026

DSAS, Roger Nordmann, conseiller d'Etat, 079 783 25 89

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, 021 316 61 82

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, 079 506 11 36